

DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 19 janvier 2015

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Monsieur Guy Valiquette Atelier L. Perron Couvreur	<p>Monsieur Guy Valiquette, conseil d'arrondissement du 19 janvier 2015 :</p> <p>Le requérant, qui représente l'entreprise Atelier L. Perron Couvreur, commente l'article 7 du projet de règlement 01-279-41. Il exprime également le souhait que le règlement précise qu'il ne s'applique qu'à la couche de finition de la toiture.</p>	François William Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, MONSIEUR FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, EXPLIQUE QUE LES POUVOIRS RÉGLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT SE LIMITENT EN FAIT À CET ASPECT, LA RÉGIE DU BÂTIMENT AYANT COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE STRUCTURE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Monsieur Mario Delisle	<p>Monsieur Mario Delisle, conseil d'arrondissement du 19 janvier 2015 :</p> <p>Le citoyen, qui réside sur l'avenue D'Orléans, attire l'attention du conseil sur l'utilisation illégale du domaine public, à des fins d'entreposage et d'activité commerciale, par un de ses voisins. Monsieur Delisle dépose des photographies et s'informe des recours possibles.</p>	François William Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : SPVM</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, MONSIEUR FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, SOULIGNE L'EXISTENCE D'UN RÈGLEMENT INTERDISANT CE TYPE D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC.</p> <p>DOSSIER RÉFÉRÉ AU COMMANDANT FRANÇOIS LEBLANC, DU POSTE DE QUARTIER 44 DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.</p>
Monsieur Paul Marchand	<p>Monsieur Paul Marchand, conseil d'arrondissement du 19 janvier 2015 :</p> <p>1) Monsieur Marchand exprime ses critiques à l'égard des opérations de déneigement et de déglçage des trottoirs de l'arrondissement.</p> <p>2) Dans un deuxième temps, le citoyen rapporte un problème de chauffage affectant les vestiaires de la piscine Père-Marquette.</p>	François William Croteau	<p>DIRECTIONS CONCERNÉES : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, MONSIEUR FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, SE DIT EN DÉSACCORD AVEC LES PROPOS DU CITOYEN MARCHAND.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL.</p> <p>DOSSIER RÉPUTÉ TRAITÉ -SITUATION TEMPORAIRE DUE À UN PROBLÈME DE DÉMARRAGE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE.</p>

DOSSIERS FERMÉS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 19 janvier 2015

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			AUCUNE REQUÊTE SOUMISE AU CONSEIL PAR VOIE D'INTERNET À L'OCCASION DE CETTE SÉANCE.